



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 71**

Transfert au gouvernement des ponts sur le réseau des municipalités de 100 000 habitants et moins

QUÉBEC, le 30 janvier 2008 — Le ministère des Transports a présenté aujourd'hui le processus de reprise des ponts situés sur le réseau des municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins le 31 janvier 2001, tel qu'il est prévu dans le décret adopté en décembre dernier. Publié le 16 janvier 2008, ce décret permet de reconnaître un caractère stratégique aux ponts municipaux afin que leur gestion relève du ministère des Transports.

Dans son rapport, la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde recommandait au gouvernement de revoir le cadre de gestion des ponts du réseau routier municipal. Ce transfert au gouvernement du Québec, officialisé par la publication du décret 1176-2007 le 16 janvier dernier, répond entièrement à cette recommandation.

Ainsi, 4281 ponts situés sur le réseau municipal de 904 municipalités sont dorénavant sous la complète responsabilité du ministère des Transports. Les obligations du Ministère comprennent l'inspection, l'évaluation structurale, les réparations, les remplacements et l'entretien régulier de ces ouvrages, de même que le suivi de l'évolution de l'état de cette portion du parc de structures sous sa responsabilité. Le Ministère s'engage également à intégrer l'information relative aux ponts du réseau routier municipal dans son site Web.

En 2008-2009, une somme de 100 millions de dollars sera investie sur les ponts du réseau routier municipal. À terme, le Ministère vise une amélioration du parc de structures sur ce réseau au même rythme que les structures du réseau supérieur.

Toutes les municipalités seront informées adéquatement des différentes étapes prévues au processus. Le parc de structures situées sur le réseau municipal se compose principalement de ponts de type acier-bois, de ponts de béton et de ponts d'acier. Parmi les 4281 ponts, 1217 sont de béton; dans 73 cas, il s'agit de ponts constitués d'une dalle épaisse dont le béton est suffisamment endommagé pour justifier une évaluation structurale. Conformément au plan d'action du Ministère, ces ponts font actuellement l'objet d'une évaluation structurale, et des actions sont déjà prévues : restrictions de charge, réparation et remplacement.



Dans la région

Ainsi, sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière, ce sont 652 ponts dans 103 municipalités que le Ministère reprendra à sa charge. La liste complète des ponts visés peut être consultée sur le site Web du ministère des Transports du Québec. De ce nombre, on compte 19 structures à dalle épaisse sans armature de cisaillement, dont la liste est jointe à la présente.

Bilan des 135 structures

Rappelons qu'en ce qui concerne les évaluations des 135 structures du réseau supérieur, 123 sont terminées. Parmi ces structures, 77 sont pleinement fonctionnelles et n'affichent plus aucune restriction de charge, 21 sont limitées aux charges légales, 22 ont une signalisation indiquant des charges réduites et seulement 3 sont fermées. Relativement aux 12 autres, les analyses sont toujours en cours, puisqu'il s'agit de cas plus complexes.

Même si la prise en charge de la gestion des ponts sur le réseau municipal représente un défi énorme qui vient presque doubler le nombre de structures sous sa responsabilité, le Ministère s'assurera que la transition s'effectuera le plus harmonieusement possible et que, tout au long du processus, les municipalités et les citoyens seront informés de l'état de situation à l'égard de chacune des structures; la sécurité des usagers sera la priorité.

Il est d'ailleurs possible de suivre l'évolution de la situation sur les structures en composant le 1 888 355-0511 ou en consultant le site Web du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca à la page *Dossier – Ponts à dalle épaisse sous évaluation*. Ce site sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Information : Claude Ouimet
Ministère des Transports
Direction des Laurentides-Lanaudière
Téléphone : 450 569-3057, poste 4036

Liste des ponts de béton à dalle épaisse sur le réseau municipal
présentant des dégradations du béton

DT	NO DOSSIER	MUNICIPALITÉ	ROUTE	OBSTACLE
Laurentides- Lanaudière	00329	Arundel (Canton)	Chemin Deer Heaven	Décharge du Lac des Écorces
	00369	Grenville-sur-la-Rouge (Municipalité)	Chemin Rawcliff	Rivière Kingham
	00388	Grenville	Rue Principale	Rivière Kingham
	00441	Morin-Heights (Municipalité)	Chemin Lac Echo	Rivière à Simon
	02040	Mirabel (Ville)	Rang L'Allier	Ruisseau des Anges
	02041	Mirabel (Ville)	Rue Saint-Jacques	Ruisseau des Anges
	02052	Mirabel (Ville)	Chemin Dumoulin	Rivière Sainte-Marie
	02064	Saint-Colomban (Paroisse)	Rue Côte Saint-Nicolas	Décharge du Lac des Sources
	02082	Mirabel (Ville)	Rue Lalande	Rivière Rouge
	02086	Mirabel (Ville)	Rue Saint-François	Rivière Belle-Rivière
	03237	Saint-Alphonse-de-Rodriguez (Municipalité)	Rue Corcoran	Ruisseau Beaupré
	03314	Saint-Jean-de-Matha (Municipalité)	Route de la Rivière Blanche	Rivière Blanche
	03346	Saint-Thomas (Municipalité)	Rue Joly	Ruisseau Saint-Thomas
	03867	Saint-Roch-de-l'Achigan (Paroisse)	Route 125	Ruisseau des Anges
	04930	Chertsey (Municipalité)	Route du Lac-d'Argent	Décharge du Lac Jaune
	07737	Sainte-Marguerite--Esterel (Ville)	Chemin Masson	Rivière Bras Est
	07738	Sainte-Marguerite--Esterel (Ville)	Route 370	Lac Masson
	07749	Mont-Tremblant (Ville)	Route 327 (chemin de la Chapelle)	Décharge du Lac Tremblant
13237	Joliette (Ville)	Route Sainte-Anne	Voie Ferrée C.N.	